



Ville de Genève

Département municipal  
des constructions et de la voirie

La Conseillère administrative

**CADASTRE**

Reçu le :

11 DEC. 1989

Commission cantonale de  
nomenclature  
Case postale 36

1211 Genève 8

Genève, le 6 décembre 1989.

W.60682

Concerne : dénomination de rue

Messieurs,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil administratif de la Ville de Genève a approuvé, au cours d'une récente séance, la dénomination d'une rue située dans le tronçon de la rue du Vidollet compris entre l'avenue Giuseppe-MOTTA et la rue de Moillebeau.

Cette nouvelle artère s'appellera : "rue Maurice-BRAILLARD, (1869-1965)", en mémoire de cet homme extraordinaire à la fois architecte et urbaniste et créateur de nombreux édifices à Genève, tels qu'habitations collectives (Cité Vieusseux, ensemble Montchoisy, etc.), écoles, villas, gare de Cornavin, téléphérique du Salève, les aciéries d'Ugine en Haute-Savoie, etc...

Membre de diverses sociétés d'architecture et d'urbanisme, Maurice Braillard est également l'auteur de nombreux écrits dans des revues professionnelles, à l'occasion notamment de concours auxquels il participe dès le début de sa carrière. Sans avoir adhéré à un groupe d'avant-garde constitué, Maurice Braillard a fait partie des initiateurs de l'architecture moderne à Genève et en Suisse, et, à ce titre, il est rapidement reconnu et publié en Suisse et à l'étranger.

Son oeuvre d'architecte et d'urbaniste est considérable par son ampleur, s'étendant sur plus d'un demi-siècle, et par sa diversité, tant dans le domaine de la construction privée que publique.

./..

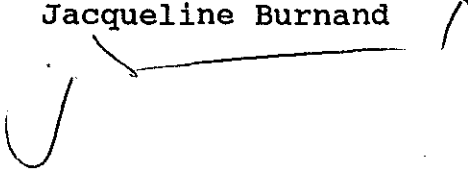
---

Parallèlement, Maurice Braillard mène une vie politique intense. Il exerce de hautes responsabilités comme député socialiste au Grand Conseil de 1931 à 1941. Conseiller d'Etat de 1933 à 1936, il est président du département des travaux publics sous le gouvernement de Léon Nicole. Au cours de ce mandat, à la mesure de forte personnalité, il prend des décisions spectaculaires, parfois controversées, et lance des projets dont l'empreinte et les répercussions sont toujours visibles à Genève.

En conséquence de ce qui précède, nous vous saurions gré de donner à cette décision la suite qu'elle comporte et d'avance nous vous en remercions.

Veillez croire, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Jacqueline Burnand



Annexe : extrait de plan